

Le Cormorandier

Bulletin d'information
de l'association des Plaisanciers du littoral cancalais

Le mot du Président

Chers amis Plaisanciers

Nous venons à peine de quitter les douceurs d'une fin d'année assez exceptionnelle, suivie d'une période hivernale nettement plus froide, qu'une nouvelle saison nautique se profile déjà à l'horizon.

Cette année le départ, le branlebas comme on dit dans la marine, sera donné plus tôt qu'à l'accoutumée par le Salon de la Pêche et de la Plaisance qui verra le jour sur le superbe site de Port-Picain. Cette belle manifestation se déroulera les 31 mars, 1^{er} et 2 avril. C'est un projet porté depuis plusieurs mois par des amis adhérents à notre association que nous connaissons bien. Le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité d'apporter son concours, il demande la participation des adhérents à la mise en place et au bon déroulement de cette rencontre de la mer. Nous faisons appel à ceux d'entre vous qui peuvent apporter un peu de leur temps. N'hésitez plus, contactez nous par le biais de l'A.P.L.C. Pour ceux qui ne peuvent participer à la mise en place, votre présence sur le site avec votre famille, vos amis durant ces journées maritimes ira droit au cœur des organisateurs. Il y aura de nombreux exposants, une restauration rapide, l'entrée sera gratuite. Il reste à espérer une météo clémente afin que cette première soit une totale réussite.

Respectant la décision de l'Assemblée Générale de juillet, nous avons organisé durant la période froide, une formation en vue d'obtenir le certificat d'opérateur radio restreint (C.R.R. V.H.F.). Nos candidats formés en janvier ont tous été admis. Devant le succès incontestable de cette première formation nous avons décidé de renouveler l'opération en avril avec examen fin avril - début mai. Les candidatures arrivent chaque jour, avis aux amateurs !. Vous êtes candidat alors contactez-nous directement à travers l'association.

Toutefois dans le domaine de la sécurité vous pourrez lire en pages intérieures les différents courriers que nous avons adressés suite à la motion de l'A.G. de juillet et la réponse que nous avons reçue du Président du Conseil Général qui donne son accord de mise à disposition du Sémaphore du Grouin pour la période que nous avons demandée soit du 15 avril au 15 octobre 2006. Nous avons aussi contacté le Préfet Maritime de Brest responsable de la sécurité de notre littoral. C'est lui qui décide de l'envoi du personnel armant le sémaphore. A ce jour nous n'avons pas eu de réponse. Il est tout de même important de noter que le sémaphore du Grouin sera malgré tout réarmé pour la période de la route du rhum en novembre.

Depuis janvier notre association compte plus de 200 adhérents, nous faisons cap maintenant vers une nouvelle centaine. Si nous voulons faire avancer les choses c'est ensemble que nous y arriverons. Bien souvent notre route est semée d'embûches, à nos questions certaines réponses tardent à venir ou sont évasives. parfois nos interlocuteurs essayent de gagner du temps mais soyez certains cela n'entame en rien notre détermination.

Encore une fois un grand merci aux sponsors (commerçants, artisans) qui nous soutiennent. Donnez leur la préférence lors de vos achats, faites les intervenir pour vos dépannages.

N'oubliez pas de régler votre cotisation 2006. Faites adhérer vos voisins de mouillage et vos amis. A toutes et à tous bonne saison 2006. Bonne navigation – Bon vent

Salutations Maritimes

Michel Louvet

La pharmacie de bord en mer

Nouvelle réglementation

L'embarquement d'une dotation médicale est vivement recommandé : le chef de bord doit s'assurer avant de partir qu'en fonction de la navigation projetée, le contenu de la trousse médicale disponible à bord sera adapté aux éventuels besoins.

Le Centre de consultation médicale maritime de Toulouse (CCMM) est à la disposition de tous les marins (y compris les plaisanciers) gratuitement, 24 heures sur 24, 7jours sur 7. Il a été fait appel à l'expérience de ce centre pour la composition des différentes dotations et il vous aidera efficacement dans le choix du traitement à suivre.

Pour pouvoir réaliser quelques gestes adaptés en cas d'urgence médicale, il faut s'être initié au secourisme et il faudrait au minimum passer l'attestation de formation au premiers secours.

Quelques bons réflexes, à bord ou pas à bord :

- se protéger du soleil par des crèmes à fort indice de protection solaire, dont on renouvelle l'application toutes les heures.
- porter des lunettes de soleil et un couvre-chef.
- éviter l'hydrocution en entrant progressivement dans l'eau et en se mouillant d'abord la nuque, les bras, le cou.
- prévoir de l'eau pour s'hydrater régulièrement.
- ne pas présumer de sa condition physique.

Dotations Médicales Recommandées

pour un éloignement jusqu'à 6 milles d'un abri

Localisation dans le contenant	Effet Thérapeutique	Dénomination Commune Internationale (DCI) et/ou Molécule active (dosage unitaire)*	Présentation	Quantité Conditionnement	Nombre / Boîtes
Antalgiques antispasmodiques	anti-douleur / anti-fièvre	Paracétamol (500mg)	Poudre pour solution buvable	12 sachets	1
cardiologie	coronarodilatateur	Trinitrine 0,15mg	Solution	Flacon spray	1
	antiagrégant	Acide acétylsalicylique 300 mg	Poudre pour solution buvable	30 sachets	1
dermatologie	antiseptique local	Chlorhexidine aqueuse (0,05%)	solution	10 unidoses	1
accessoires	sparadrap	2,5cm x 5m	rouleau	rouleau	1
	compresses stériles	10 x 10	Sachet unitaire	Paquet (par 10)	1
	pansements adhésifs	Stériles 4 côtés	assortiment	Boite de 20 mini	1
	Couverture de survie				1

pour un éloignement jusqu'à 200 milles d'un abri

Localisation dans le contenant	Effet thérapeutique	Dénomination Commune Internationale (DCI) et/ou Molécule active (dosage unitaire)*	Présentation	Quantité Conditionnement	Nombre / Boîtes
allergologie	corticoïde*	betamethasone (2mg)	comprimés	20 comprimés	1
antalgiques antispasmodiques	anti-douleur / anti-fièvre	paracétamol (500mg)	Poudre pour solution buvable	12 sachets	2*
	anti-douleur puissant	tramadol (100mg)	comprimés	20 comprimés	1
	antispasmodique	phloroglucinol (200mg)	lyocs	10 lyocs	1
anti-inflammatoires	anti-inflammatoire*	kétoprofène (50mg)	comprimés	24 comprimés	1
cardiologie	coronarodilatateur	trinitrine 0,15mg	Solution	Flacon spray	1
	antiagrégant	Acide acétylsalicylique 300 mg	Poudre pour solution buvable	30 sachets	1
dermatologie	antiseptique local	Chlorhexidine aqueuse (0,05%)	solution	10 unidoses	1
	antibactérien local*	sulfadiazine argentique	crème stérile	tube 50 g	1
gastro-entérologie	anti-acide gastrique*	Aluminium/magnés. hydroxydes	comprimés	40 comprimés	1
	antidiarrhéique	lopéramide (2mg)	gélules	20 gélules	1
	antinauphatique	diménhydrinate (50mg) ou	comprimés	15 comprimés	1
		scopolamine TTS (1mg)	transdermique	5 dispositifs	1
Infectiologie	antibiotique pénicilline *	amoxicil. (500 mg) + Ac.Clav (125 mg)	comprimés	12 comprimés	1
	Synergistines *	pristinamycine (500mg)	comprimés	16 comprimés	1
ophtalmologie	collyre anti-infectieux*	hexamidine 0,1% 5mg	collyre unidose	unidose 0,6ml (10)	1
accessoires	sparadrap	2,5cm x 5m	rouleau	rouleau	1
	compresses stériles	10 x 10	Sachet unitaire	paquet (par 10)	1
	pansements adhésifs	Stériles 4 côtés	assortiment	boite de 20 mini	1
	contention cohésive*		rouleau	4,5m x 7cm	1
	sutures cutanées *	adhésives	stérile	paquet	1
	couverture de survie				1
	guide médical	type guide premiers secours et soins			

* recommandé seulement dans le cas de navigation au-delà de 20 milles d'un abri (par exemple : corticoïdes)

pour un éloignement à plus de 200 milles d'un abri

Consulter la division 224 modifiée

recommandations :

- les sujets ayant des antécédents spécifiques (allergies, asthmes, syndromes neurologiques, cardiaques ou autres) doivent se munir du traitement d'urgence adapté à leur cas.
- une protection solaire individuelle type écran total est vivement conseillé.
- l'achat du médicament générique est recommandé quand celui-ci existe.

- pour les enfants embarqués, il est nécessaire de prévoir, en fonction de l'âge des dosages adaptés ou des produits de substitution pour un certain nombre de médicaments. Renseignez-vous auprès de votre médecin.
- il est vivement recommandé de placer les produits dans un contenant étanche et muni d'un dispositif de fermeture de sécurité dissuasif en particulier pour les enfants. La dotation doit être placée dans un endroit facilement accessible, à l'abri de la lumière et de l'eau et peu soumis aux variations thermiques. Les différents produits doivent être rangés selon une organisation rationnelle et claire pour faciliter leur emploi et éviter les erreurs.

Nota : La fiche nominative accompagnant le produit dans sa boîte donne les informations de référence.
 Bien vérifier la date de péremption avant usage.
 Les sujets ayant des antécédents allergiques doivent être particulièrement vigilants.
 Les quantités proposées correspondent à un équipage de 6 personnes maximum.

Comment joindre le Centre de Consultation Médicale Maritime

VHF

- | | |
|----------------------------|----------|
| - PAN PAN – Médical | Canal 16 |
| - Appel sélectif numérique | Canal 70 |

TELEPHONE CCMM

05 61 49 33 33

Ou

Téléphone CROSS

1616

Contacts pour renseignements non urgents

Tél : 05 61 77 24 85 secrétariat

Tous ces renseignements proviennent de la collection des fiches plaisance disponible sur www.mer.gouv.fr et auprès des Services des Affaires Maritimes sur le littoral.

Le matériel de sécurité

Navigation (modification)

Un compas magnétique pour une navigation au-delà de deux milles. Ce dernier n'était pas mentionné dans les tableaux officiels de l'année dernière. C' était de toute évidence un oubli.

VHF ET CRR

Comme nous vous l'indiquions dans notre dernier numéro du Cormorandier le premier un stage de préparation au Certificat de Radiotéléphoniste restreint a débuté le 23 janvier et s'est déroulé sur plusieurs semaines sous la houlette de Nicolas Guégan formateur.

Ce stage mis sur pied par notre association a permis à une douzaine de personnes d'apprendre le fonctionnement et les conditions d'utilisation d'un émetteur récepteur VHF ainsi que la réglementation Internationale en vigueur et d'obtenir en fin de stage le sacro saint certificat.

Nous essayons de sensibiliser nos adhérents à disposer à bord d'un émetteur récepteur VHF. Cet appareil d'une grande utilité est avant tout un élément supplémentaire de sécurité pour le bateau et ses passagers et que le téléphone portable ne remplace pas. Il permet de recevoir toutes les informations émises par les Centres Régionaux de Sécurité (Cross) et le sémaphore du Grouin (météo, avis de navigation, événement de mer, etc.). Il permet aussi en cas d'urgence ou de détresse de contacter directement ces centres de secours qui décident de l'intervention. En outre, il procure une ligne directe entre les collègues plaisanciers de l'association qui se trouvent en mer en utilisant le canal 77, permettant ainsi en cas d'incident, de faire jouer la solidarité maritime déclare notre Président et c'est pour ces raisons que nous avons décidé de mettre en place des stages de préparation au Certificat de Téléphoniste restreint ouverts à tous nos adhérents. Nous avons déjà cinq candidats pour le deuxième stage prévu début Avril. Renseignements et inscriptions au 06.21.35.27.78.

Licence pour une VHF

Il est obligatoire d'avoir une licence de station de bord qui autorise la présence d'équipements radioélectriques embarqués sur un navire. Cette licence est renouvelée chaque année par l'Agence Nationale des Fréquences Radioélectriques (ANFR) et permet d'être identifié auprès des organismes de secours (CROSS, CNES).

Pourquoi faire une demande de licence alors que l'on a déjà obtenu le CRR

Le CRR Est un examen validant des connaissances, la licence est un droit à utiliser les fréquences. Elle détaille les équipements radioélectriques embarqués, les coordonnées du titulaire et les caractéristiques du Navire (immatriculation, MMSI, type de navire...). Ces données sont transmises aux organismes de secours en mer (plus de 130.000 navires sont référencés dans la base de données de l'ANFR). La licence doit être conservée à bord car elle peut-être réclamée par les autorités compétentes en France et à l'étranger. Pour l'obtenir il suffit de remplir le formulaire « Demande ou modification de licence » disponible soit par courrier soit sur le site www.anfr.fr, accompagné des pièces justificatives demandées. Nous vous rappelons que depuis quelques années déjà **la licence est gratuite.**

Qu'est ce que le codage MMSI

Le MMSI (Maritime Mobile Service Identity) est une série de neuf chiffres utilisés dans le cas où votre station Radioélectrique comporte un émetteur de détresse. Le MMSI permet de coder les équipements ASN (VHF, MF et HF) les balises de détresse COSPAS-SARSAT, et de former les numéros d'appel des stations d'INMARSAT. Ce code attribué à un seul navire par l'AFNR, ne peut pas être réutilisé sur une autre embarcation. **Il est interdit de transférer une balise d'un navire à un autre.**

ADRESSE :

AGENCE NATIONALES DES FREQUENCES

Département licences et certificats 4, rue Alphonse Matter B.P. 8314

88108 SAINT-DIE DES VOSGES CEDEX Téléphone : 03.29.42.20.68 Fax : 03.29.42.20.50

COURRIER OFFICIEL AUX AUTORITES

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Rennes, le

26 DEC. 2005

DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX
PÔLE ROUTES INFRASTRUCTURES ET
ENVIRONNEMENT
Direction de l'Environnement et des
Infrastructures

Association des Plaisanciers du Littoral Cancalais
Monsieur Michel LOUVET
10, rue de Tombelaine
35260 CANCALE

AFFAIRE SUIVIE PAR
BERNARD SEVELLEC
Tel : 02 99 02 36 00
Fax : 02 99 02 39 23
E-mail : bernard.sevellec@cg35.fr

Dossier n° 1740 /

Monsieur le Président,

Par courrier du 8 décembre 2005, vous m'avez communiqué la motion en date du 16 juillet 2005 de l'assemblée générale de votre association.

J'ai donc l'honneur de vous apporter les éléments d'information suivants :

1) Sémaphore de pointe du Grouin :

Ce bâtiment, propriété du Conseil général, est mis à la disposition de la Marine Nationale pendant les deux mois de juillet et août. Celle-ci assure l'organisation de la veille sécuritaire, en liaison avec la mairie de Cancale qui participe à l'organisation matérielle.

Je vous engage donc à vous rapprocher de ces deux instances et de leur faire connaître vos doléances sachant qu'en cas d'accord, le Conseil général est prêt à prolonger la mise à disposition du bâtiment aux conditions actuelles.

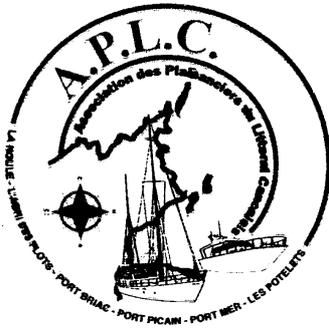
2) Cale en eau profonde :

La réalisation d'un tel équipement n'est pas du ressort du Conseil général. En effet, en vertu des transferts de compétence induits de la loi de décentralisation, la gestion portuaire de plaisance relève des communes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Président,
pour le Président et par délégation
le Vice-Président chargé de l'Environnement,**

Christian COUET



**Association des Plaisanciers
du Littoral Cancalais (A.P.L.C.)
35260 Cancale**

Monsieur le Préfet Maritime
De l'Atlantique
Préfecture Maritime
29240 BREST Naval

Cancale, le 18 Janvier 2006 AMIRAL,
Réf. : ML / 0602

L'assemblée générale annuelle de notre association a émis et voté à l'unanimité une motion demandant l'armement du sémaphore de la Pointe du Grouin à Cancale à compter du 15 avril et ce jusqu'au 15 octobre 2006.

Nous constatons en effet une présence sans cesse croissante du nombre de navires plaisanciers sur ce littoral et la baie du Mont St Michel. Dès les premiers jours du printemps de nombreux plaisanciers se positionnent sur mouillages, ils sont environ 700 auxquels il convient d'ajouter les quelques 150 autres qui mettent à l'eau journallement, temps permettant à partir d'attelages remorqués. Pour ces raisons il nous paraît indispensable d'élargir la période de surveillance et de sécurité confiée au sémaphore.

Après cette malheureuse période de fermeture des années 90, le travail accompli par les personnels de la Marine Nationale depuis la réouverture, les nombreuses interventions sans cesse en augmentation et le grand intérêt que portent les plaisanciers et professionnels à cette vigie plaident pour une durée plus longue de mise en service

Actuellement notre association sensibilise les adhérents et d'autres à l'utilité de disposer à bord d'un émetteur/récepteur VHF. Des cours sont organisés en vue de l'examen C.R.R afin de renforcer la sécurité des navires plaisanciers à la mer. Si nous n'avons pas la possibilité d'avoir un contact comme le sémaphore tout proche comment leur faire admettre l'utilité de la VHF?

Le Conseil Général d'Ille et Vilaine, propriétaire des lieux est prêt à prolonger la mise à disposition du bâtiment (lettre jointe). Nous sollicitons votre bienveillance, Amiral, afin qu'une décision de votre part puisse aller dans le même sens et nous permette ainsi d'allonger et de renforcer la sécurité sur toute cette zone allant de l'embouchure du Couesnon aux abords de Saint-Malo pour l'année 2006.

Restant à votre disposition, nous vous prions, Amiral, d'agréer nos salutations respectueuses.

Le Président du Conseil d'Administration

Michel LOUVET
Capitaine au Long-cours
Officier du Mérite Maritime

Le Rocher de Cancale de Paris

A la fin du 18^{ème} siècle les restaurateurs parisiens lancent une nouvelle formule, les auberges où l'adage « qui dort dîne » ne correspondent plus aux mœurs de l'époque. Les gastronomes souhaitent désormais se retrouver autour d'une table sans pour autant avoir à prendre une chambre.

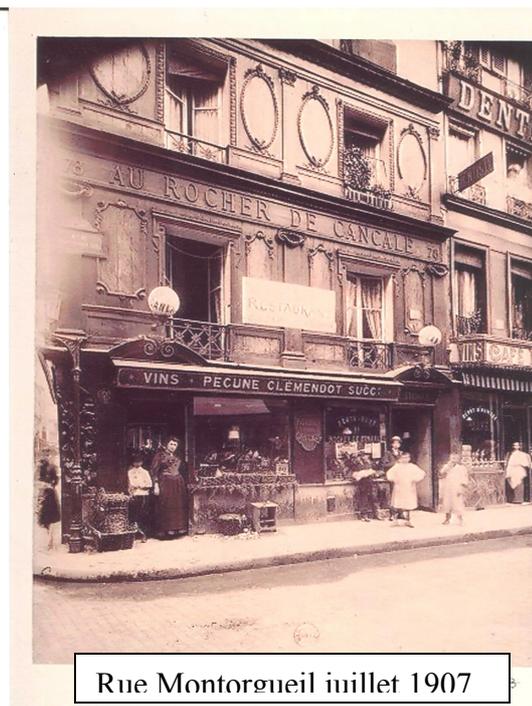
Le Rocher de Cancale, premier restaurant de la capitale, ouvre ses portes au numéro 59 de la rue Montorgueil au cœur du vieux Paris. Le choix du nom n'est pas un hasard, les huîtres de Cancale ont conquis depuis longtemps les plus prestigieuses tables du royaume et elles restent associées au rocher mythique marquant l'entrée du port. Depuis des siècles déjà les navires apportent les mollusques jusqu'à la capitale en remontant la Seine pour les décharger au Port aux Huîtres (appelé aussi Port Nicolas) tandis que les huîtres apportées par les diligences à marées sont vendues au marché de la rue Montorgueil.

En 1804 le célèbre Balaine fait de l'établissement un endroit « branché » de la capitale, fréquenté par des intellectuels dont Balzac qui en fait le théâtre de plusieurs scènes de la Comédie Humaine. Le célèbre écrivain cite le Rocher de Cancale dans une étude de mœurs et considère le restaurant comme celui qui fait le plus honneur à la cuisine française. En 1814 la douzaine d'huîtres se dégustait pour 15 sous. C'est aussi le lieu qui accueille les réunions du Caveau Moderne. Borel, succède à Balaine et ferme ce haut lieu de la gastronomie parisienne en 1846.

Au n°78, Pécune, un ancien marchand de vin, récupère la prestigieuse enseigne pour son restaurant ouvert en 1820 et y adopte une décoration néo classique, typique du milieu du 19^{ème} siècle. Sur la façade en bois un rocher abritant un coquillage, au premier étage des peintures illustrant les agapes de l'établissement. Malheureusement la concurrence est de plus en plus féroce et le second Rocher de Cancale n'aura pas le rayonnement de son aîné.

De nos jours le bâtiment accueille une brasserie sans grande prétention si ce n'est que de prospérer dans des murs historiques, pas une huître sur la carte, pas de beaux poissons, ni de chansons comme par le passé. La façade se délabre lamentablement et mériterait une restauration urgente. Dans la salle du premier étage un petit effort de conservation a permis de ressortir les fresques en partie martelées à la suite de la pose d'un crépi, elles sont protégées sous des plaques de verre. On y voit, entre autre, un homme en redingote attablé en train de déguster une huître, une bouteille de vin posé à ses côtés. La ville de Paris, consciente de l'importance historique des immeubles (au 59 et 78 de la rue) a fait apposer des bornes explicatives.

Thierry Huck



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Vendredi - Samedi – Dimanche 31 mars – 1 ^{er} et 2 avril	Port Picain	Salon de la Pêche et de la Plaisance
Samedi 20 mai	Port Mer	Pôt de début de saison
Samedi 3 juin	Port Mer	Rallye croisière aux îles Chausey en compagnie de la bisquine suivant Météo
Mercredi 19 juillet	Port Mer	Rallye croisière aux îles Chausey en compagnie de la bisquine suivant Météo
Samedi 22 juillet à 09H30	Centre Socio-culturel	Assemblée générale de l'Association
Dimanche 30 juillet	La Houle	Pardon de la mer (tous les adhérents sont invités avec leurs bateaux pavoisés
Samedi 5 août	Port Mer	Concours de Pêche - (Grill Party en soirée)
Samedi 26 août	Port Mer	Arrivée du Raid Catamaran – Régates des bisquines (demandons adhérents avec leur navire pour assurer l'encadrement et la sécurité du convoi
Dimanche 27 août	Port Mer	Repas des Plaisanciers
Début décembre	Paris	Visite du Salon Nautique – Organisation d'un voyage en car
Février 2007	Cancale	Thé dansant de l'Association (à l'étude)

SECURITE

NUMEROS D'URGENCE

CANAL 16 sur la VHF pour appeler les secours au large

1616 pour appeler les Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage en mer(CROSS)

18 pour appeler les pompiers sur la côte

112 numéro d'urgence européen (a partir d'un poste fixe ou d'un portable)

CROSS JOBOURG : 02.33.5278.23

CROSS CORSEN : 02.98.89.31.31

SEMAPHORE DU GROUIN : 02.99.89.72.29 Ouvert du 6 mai au 3 septembre 2006

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

- I - Femme « volage »
- II - Lez mât le soutien – Ce n'est pas un dur
- III - 3^{ème} personne du singulier – Siège de l'armée – S'est fait avoir
- IV - Il faut parfois les larguer – Ne la jetez pas à votre voisin
- V - Produits de nids – Début d'attente
- VI - Lettres de genre – Ni chaud ni froid
- VII - Etreindre – Désormais il faut compter sur eux
- VIII - Ne vous y fier pas si elle est blanche
- IX - Spécialité cancalaise (L') – Petit tonneau
- X - Pronom – Remet en ligne

VERTICALEMENT

- A - Rames de doris
- B - cage d'oiseaux – Vieux Do
- C - Deux Romain – Participe passé – Elle est parfois manta
- D - Blonde anglaise – Gâteau breton
- E - On dit aussi que c'est de l'argent – Futur gradé
- F - Sélectionner
- G - Elle peut être lumineuse
- H - Tout le monde ne joue pas dans celle des grands – Personnel – Clé musicale
- I - Passé d'auxiliaire – En mer, peuvent vous sauver la vie
- J - Périodes chaudes – Remet en ligne

Réponse du N° 4

HORIZONTALEMENT

- I – Catamarans ; II – Abattre – II ; III – Ni - Do ; IV – Omelette ; V – Te – La - Es ;
 VI – Sur - Pe ; VII – Os – Ecope ; VIII – Oies ; IX – Héron - Cret ; X – Malin - As

VERTICALEMENT

- A – Canots - VHF ; B – Abime - Ei ; C – Ta - SARL ; D – Atolls – Oo ; E – Mt - Eau – ONU ;
 F – Ar – Re ; G – Rente – Coca ; H – Espoir ; I – Nid – Epées J – Sloop – Est .

SPAGHETTI AUX PALOURDES

Pour 4 personnes (préparation 40 minutes – palourdes nettoyées)

- 250 g de spaghetti – 1kg de palourdes - 1 gousse d'ail

- 6 cuillères d'huile d'olive - persil haché - sel + poivre

Mettez les coquillages dans une casserole, couvrez et laissez cuire jusqu'à ce que les palourdes soient ouvertes environ 4 minutes.

Décortiquez les et conservez le liquide de cuisson, filtrez le et conservez le .

Hachez l'ail très finement

faites cuire les spaghetti dans une grande quantité d'eau salée, puis égouttez les quand ils sont al dente.

Dans une petite poêle faites chauffer l'huile et faites y rissoler l'ail pendant une minute.

Dans un grand récipient versez le liquide de cuisson des palourdes et laissez réduire en faisant bouillir environ 4 minutes puis ajoutez vos palourdes pendant une minute.

Ajoutez les spaghetti puis versez l'huile et l'ail rissolé, le persil tout en mélangeant chauffez à feu moyen pendant 1 à 2 minutes.

Pour terminer poivrez et servez.

BRUITS DE COURSIVES

REUNIONS

Suite aux réunions du Conseil d'Administration de Septembre, Octobre et Novembre un récapitulatif des séances de travail a été rédigé. Messieurs **LOUVET, HUCK et MARTINEZ** ont été reçu par Monsieur **LE NOUVEL** le 13 Décembre 2005. Nous avons commencé à étudier avec lui nos premiers souhaits (Gel du tarif des mouillages pour 2006 - Diminution de la taxe de parking – Vérification des chaînes de bas fonds – Empierrement du chemin de roulage à Port-Picain – Interdiction de stationner sur la RD 201. Notre Président a de nouveau sollicité un entretien en Janvier. La semaine prochaine devrait se tenir une nouvelle réunion.

COMITE NAUTIQUE LOCAL

Le Comité Nautique local s'est réuni le Lundi 13 février 2006, malheureusement notre représentant n'a pu y participer. En effet la convocation partie de la Mairie le 7 février n' a été réexpédiée par la poste de Cancale que le 10 février pour finalement arriver dans sa boite à lettres le lundi 20 février. Dommage nous avons perdu la possibilité d'expliquer à tous les membres présents nos principaux souhaits.

TARIFS

Prévision d'une augmentation de 2% du tarif des mouillages et d'une revalorisation de 32 Centimes par mouillage (correspondant au complément de la redevance domaniale exigée par les Services fiscaux pour 2006). Le Compte Administratif 2005 du budget du Port faisant ressortir un résultat positif de 19.537,03 Euros. cette augmentation nous parait inopportune.

PARKING DE PORT-PICAIN

Lors de la réunion du Comité Nautique Local le tarif de la taxe du parking n'a pas été évoqué.

Espérons qu'au moins sur ce point nous serons entendus et que 2006 verra une diminution de ladite taxe.

FLAMME DE L' ASSOCIATION

Elle est disponible, il est possible de se la procurer au prix de 10 Euros. Contacter la Trésorière ou l'un des membres du C.A.